

SÉMINAIRE DE RIMOUSKI

Le 2 février 1862, le révérend M. Georges Potvin, vicaire de M. le curé Lapointe, fut nommé directeur de l'école du village de Rimouski, et l'année suivante, avec l'autorisation de Mgr Baillargeon, il y introduisit l'étude du latin. Dans les années qui suivirent, l'archevêque de Québec accorda au collège de M. Potvin le secours de plusieurs prêtres et ecclésiastiques, et bientôt toutes les matières d'un cours classique y furent enseignées. En 1866, un élève se rendait à Québec et y subissait avec succès l'examen du baccalauréat.

Mgr Langevin, nommé évêque de Rimouski en 1867, érigea le collège en séminaire diocésain le 4 novembre 1870. L'incorporation civile eut lieu la même année et l'affiliation à l'Université-Laval en 1872.

De 1863 à 1876, les classes étaient installées dans l'ancienne église paroissiale. En 1876, on prit possession d'une bâtisse très spacieuse érigée spécialement pour le séminaire. Un incendie la détruisit en 1881. L'ancienne église servit encore de local au séminaire pendant un an. En 1882, les Dames de la Congrégation laissèrent Rimouski, après un séjour de vingt-sept ans. Elles transmirent au séminaire la bâtisse et le terrain qu'elles possédaient.

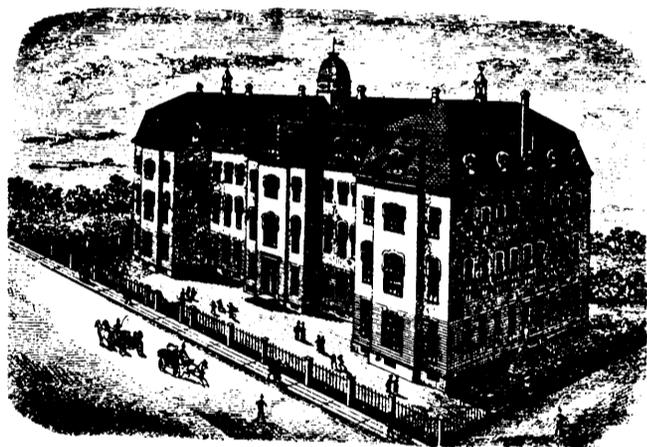
Le cours d'étude donné au séminaire de Rimouski est commercial et classique. Le cours commercial dure cinq ans et le cours classique six ans. Après avoir fait les quatre premières années du cours commercial, on peut être admis au cours classique.

M. le chanoine Sylvain, qui était le supérieur depuis six ans, s'est démis de cette charge pour cause de santé. M. le chanoine Langis, V.-G., curé de l'Île-Verte, le remplace.



LE VIEUX COLLÈGE DE RIMOUSKI

Voici le personnel de cette maison d'éducation pour l'année 1895-96 : M. le chanoine Langis, supérieur et professeur de théologie morale ; M. J.-O. Normandin, assistant-supérieur et directeur du grand séminaire ; M. A. Bélanger, professeur de sciences naturelles ; M. M. Belzile, préfet des études ; M. Th. Landry, directeur du petit séminaire ; M. A. Poirier, procureur et économiste ; M. A. Larrivée, professeur de théologie dogmatique et de philosophie.



SÉMINAIRE DE RIMOUSKI, INCENDIÉ EN 1881

A la sortie de l'église, les deux époux, sur le passage desquels des fillettes vêtues de blanc, jetaient des fleurs, sont montés en coupé, se dirigeant vers Twickenham.

MAXIMES

Dieu nous appelle au bonheur ; et cependant, de toutes parts, les vices, les crimes, les douleurs affligent nos regards dès que nous les portons sur la terre ! La puissance du Créateur n'est-elle donc pas égale à sa bonté ?

Le bonheur, récompense de la vertu, le bonheur vrai est le seul qu'il convenait au Dieu de vérité d'offrir à l'homme. Ce bonheur ne pouvant exister si celui qui doit en jouir est dispensé d'efforts pour l'obtenir, Dieu fit à sa créature le noble présent du libre arbitre. Traité avec magnificence, environné de biens, l'homme put s'élever au plus grand de tous, à la vertu, et ne doit accuser que lui seul des maux répandus sur la terre.

A nous en croire, nous eussions perfectionné l'œuvre du Créateur. Si ce monde fût sorti de nos mains, les souffrances y seraient inconnues ; ses habitants jouiraient d'un repos sans intervalle et de plaisirs sans mélange. Quelle dégradation cacherait ce simulacre d'ordre ! Pour réaliser notre système, il eût fallu que le libre arbitre n'existât point. Ainsi, le perfectionnement conçu par notre sagesse eût réduit à un aveugle instinct et ravalé au rang des brutes l'être que Dieu fit à son image. Le roi des créatures terrestres, l'homme sans le libre arbitre, n'aurait été que le moins imparfait des animaux. Jamais il n'eût compris les mots vertu, sacrifice, bonheur. La création sans l'ordre moral serait une œuvre abjecte, indigne du Créateur.

Les anges, ces êtres si purs, seraient très inférieurs à l'homme, s'ils n'eussent pas reçu la liberté ; Raphaël est Raphaël parce qu'il a pu devenir Satan.—J. DROZ.

UN MARIAGE PRINCIER

(Voir gravure)

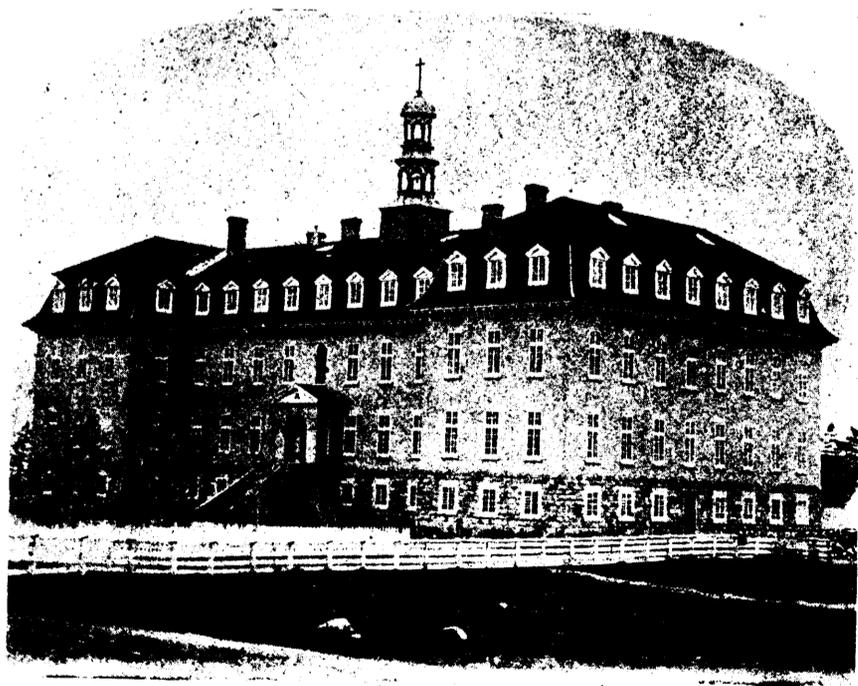
Le mariage de Madame la princesse Hélène d'Orléans, avec le duc d'Aoste, a été célébré dans la petite église de Kingston (Angleterre), avec une grandiose et touchante simplicité. Au milieu des palmes et des fleurs, les brillants uniformes et les élégantes toilettes formaient un admirable tableau.

L'évêque de Southwark officiait, assisté du R. P. Morley et de l'abbé Caffarata. La messe était accompagnée de chants.

Le service d'honneur était fait, à la porte de l'église, par des messieurs cravatés de blanc, portant l'habit bleu foncé à revers moirés bleu clair, à boutons d'or aux armes de France, et le pantalon noir bleu à double galon noir.

La princesse, portant un superbe voile, était rayonnante de grâce et de charme. Elle a été conduite à l'autel par le duc de Chartres.

On remarquait dans l'assistance : le prince de Galles, souriant, affable, en uniforme de feld-maréchal avec le cordon de la Jarretière ; le duc de Saxe-Cobourg, en uniforme d'amiral anglais, et la duchesse ; le duc et la duchesse de Fife ; le général Ferrero, ambassadeur d'Italie ; le général Terzaghi, les ambassadeurs de Russie, Turquie, Allemagne, Autriche, Espagne ; les ministres de Portugal, Danemark, Belgique ; le duc et la duchesse de Connaught, le duc de Cambridge, en feld-maréchal ; le prince Edward de Saxe-Weimer, en général ; la princesse Béatrice, le prince Henri de Battenberg, la duchesse de Montpensier.



SÉMINAIRE ACTUEL DE RIMOUSKI—(Photo. Pinault & Drapeau)